Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 029-212902951-20251205-202544-DE

COMMUNE DE TREMAOUEZAN (FINISTERE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 4 décembre à 20 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de TREMAOUEZAN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé LIEGEOIS, Maire.

Date de la convocation : 28 novembre 2025
Secrétaire de séance : Lynda JAOUEN
Etaient présents : Hervé LIEGEOIS, Jean-Pierre COAT, Lynda JAOUEN, Wahid FARHAT, Hélène VELLY, Gaëlle LEFEVRE, Lucie MARCILLAT, Didier CUELLO, Murielle LECOEUCHE, Laurent FAVE, Jean-Luc CORRE.
Excusés : Baptiste DESBOIS, Dolorès LOTTON
Procuration : Sébastien AUTRET à Jean-Luc CORRE
Absente : Patricia FAGON-ROUDAUT
Nombre de Conseillers : - en exercice : 15 - présents : 11 - votants : 12

* * *

2025-44 : ENEDIS - CONVENTION SERVITUDE ELECTRICITE

La société ENEDIS a implanté une installation électrique sur la parcelle communale cadastrée A n° 1001.

Une convention sous seing privé a été conclue entre la commune de Trémaouézan et ENEDIS, signée le 22 septembre 2025.

Il convient à présent de procéder à la régularisation administrative et juridique de cette opération, par la signature d'un acte authentique.

L'étude Notariale de la Visitation à Rennes est chargée, par ENEDIS, de rédiger cet acte.

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité des membres présents ou représentés, d'approuver la convention, et d'habiliter le Maire à signer l'acte.

Le Maire,
Hervé LIEGEOIS

Le Secrétaire de séance,
Lynda JAOUEN